

SECTEURS SCOLAIRES

Les secteurs scolaires, depuis la création du nouveau groupe scolaire Les OLIVIERS, ont été redéfinis par arrêté de M. Le Maire du 24 avril 2014.

Toute demande de dérogation sera examinée par la commission comprenant : l'Inspecteur de l'Education Nationale, les représentants du Maire et les Directeurs des 3 groupes scolaires.

Ecole Primaire du VILLAGE

Chemin de l'Ecole Vieille (**le haut**)
Boulevard du 8 Mai – domaine des Canebiers – domaine de La Mimoseiraie
Chemin du Pont Neuf
Chemin des Caillenques
Chemin de la Bastidasse
Ch. des Bastides
Chemin du Lac
Ch. des Cassiers – Impasse des Cassiers
Bd des Floribondas
Ch. du Moulin
Ch. de Pourcel (partie de La Roquette sur Siagne)
Bd. Des Mimosas
Villas de La Frayère

Ecole Primaire ST JEAN

Depuis l'Avenue de la République à la place Palanca
Hameau de ST JEAN – clos de Siagne – Vert Azur (Immeuble Barale)
Ch. de Cravesan
Ch. de Laveine
Ch. Dandon
Impasse de l'Ecole Vieille – Ch. de l'Ecole Vieille **le bas**
Ch. de la Commune
Les Roses de Mai – Ch. de la Vignasse

Ecole Primaire Les OLIVIERS

Ch. des Roques
Ch. de Meayne
Ch. du Cros
Le Nid du Loup (**partie La Roquette sur Siagne**)
Ch. St Georges
Domaine de Lerins – Villas du Parc
Avenue de la République (**après la chapelle**)
Ch. de La Levade